Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 154

Artikel: Cote de l'argent
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-250146

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Etat civil

PORRENTRUY

Mois de septembre

Naissances.

Du 5. Flukiger Anna-Emma, fille de Samuel, manœuvre au J.-S. d'Ausswyl, et de Rosine née Neukomm. – Du 7. Walzer, fille mort-née de Clément, fabricant de cadrans, de Fontenais et d'Avina née Choulat. — Du 12. Buchwalder Pierre-Robert, fils de Pierre, faiseur de ressorts, de Bure, et de Marie-Anne née Bilger. — Du 19. Beauron Noël-Robert-Ariste, fils d'Ariste, horloger de Bonfol, et de Berthe née Cuenin.
Du 18. Raval Eugénie-Christine, fille d'Auguste, horloger, d'Alle et de Eugénie née Montavon. — Du 19. Caboche Pierre-René, fils d'Emile, cordonnier, de Charmes (Vosges), et de Marie-Louise née Perrin. — Du 21. Michel Emile-Joseph, fils d'Emile employé, de Glaris, et d'Emma née Gaibrois. — Du 21. Châtelin Ernest-André, fils de Charles, négociant, de Tramelan, et de Bertha née Reusser. — Du 25. Helfer Mina-Louise, fille de Max, émailleur, de Lurtigen, (Fribourg), et de Julie née Jolidon. — Du 25. Siegel Marie-Louise-Emma, fille de François, tonnelier, de Yach, duché de Bade, et d'Adrienne née Girardin. — Du 25. Cassal Louise-Marie-Eugénie, fille de Jean-Baptiste, négociant, de Roche d'Or et d'Eugénie née Jobin. — Du 28. Vallat Georges-Louis-Joseph, fils de Joseph, cultivateur, de Bure, et de Louise née Maître. Du 30. Juillard Marie-Virginie, fille de Joseph, journalier de Damvant, et de Virginie née Tallat.

Mariages.

Du 1er. Favrot Alexandre, professeur, de Porrentruy, et Favrot Camille de Porrentruy. — Du 1er. Tock Adolphe, faiseur de ressorts, de Bonfol, et Faivre Marthe, cuisinière, de Goumois. — Du 3. Gaignat Jules, comptable d'Asuel, et Zeugin Caroline, de Duggingen. Du 3. Maguin Jean-Baptiste Fidèle, comptable de Delémont, et Dubail Hélène de Vaufrey. — Du 11. Simonin Alfred, horloger de Bémont, et Jodry Cécile, servante, du Peuchappatte. — Du 24. Zeller Edouard, agent d'affaires, de Belfort, et Choffat Pauline de Soubey. – Du 24. Lièvre Joseph, cultivateur, de Fontenais, et Chariatte Lucie de Porrentruy. Du 28. Faure Georges-Gaston, employé de commerce, de Romans (Drôme), et Chapuis Marguerite, de Romanel (Vaud).

Décès.

Du 1er. Antoine Henri, procureur d'arrondissement, de Porrentruy, né en 1821. Du 1er. Le Roy Marthe-Louise, fille d'Hippolyte et de Léona née Biétry, de Sonceboz, née en 1900.
Du 2. Doyon Auguste, maçon de Vendlincourt né en 1830. — Du 2. Haas Charles-Marcel, fils de Jean, et de Marie-Thérèse-Eugénie née Bouju, de Walliswyl, né en 1900. — Du 4. Chapuis Lucien, fils d'Ida de Vandoncourt, né en 1899. — Du 5. Voillat Alice Jeanne-Marthe, fille de Jacques, et de Marie-Amélie née Vallat de Damphreux, née en 1898. — Du 11. Pétermann Henri, charpentier, de Courgenay, né en 1833. Du 11. Varin François, monteur de boîtes, de Courgenay, né en 1823.—Du 13. Frankhauser Léon-Alcide, employé, de Trub, né en 1881. — Du 21. Fluckiger Anna-Emma, fille de Samuel et de Rosine née Neukomm, d'Ausswyl, née en 1900. — Du 22. Kern Maurice, fils de Louis, et de Joséphine née Kohler de Lure (Haute-Saône, né en 1900. — Du 22. Boillat Madeleine, fille d'Albert, et de Léonie née Mouche de la Chaux des Breuleux née en 1900.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 152 du *Pays du Dimanche* :

594. MÉTAGRAMME.

Merle. Perle.

595. VERS A TERMINER.

L'IRIS

Eclose. Fierté. Rose. Mobilité. Vive. Zéphyr. Sensitive. Cueillir.
L'iris est l'emblème d'une *bonne nouvelle*.

596. MOTS HISTORIQUES

Michelet.

597. MOTS EN CROIX.

P
I
D I N D E
T
A
D
E

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Un groupe de Romands à Lœrrach (Baden) ; Un pilier du Cercle Industriel, à Neuveville ; Pourquoi ? à Cœuve ; Auguste Dominé à Porrentruy.

602. CHARADE.

Une plante est mon *un*, et tu la chercheras ;
En musique est mon *deux*, tu l'y decouvriras ;
Enfin, pour mon *entier*, mettant bâtons en roue
Dérangeant les projets, je fais faire la moue.

603. SYNONYMES.

Les *synonymes* des mots snivants formeront par leurs initiales un proverbe de six mots :
Vaniteux. — Fou. — Fatigué. — Eclat. — Stupéfait. — Batailleur. — Pressant. — Stationnaire. — Dépendant. — Altitude. — Instant. Colère. — Branche. Espacer. — Calme. — Méprise. Coutume. — Croyance. — Graver. — Attache. — Mince.

604. ANAGRAMME.

Publiciste :

RÈGLE : DINER A MIDI.

605. LETTRES INCONNUES.

Mettre une Lettre à chacun des sept mots suivants, de manière à former sept Prénoms. Les Lettres ajoutées formeront un Prénom féminin.

AILE. PALE. ELIE. EMILE
EMOI. AMÉLIE. AMIE.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, *25 décembre courant.*

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Bourrignon. — Le 16 à 2 h. pour ratifier une convention.
Courtételle. — Le 16 de 11 à 1 heure pour renouveler les autorités.
Delémont. — Le 16 de 9 h. à midi pour renouveler les autorités.
Les Bois. — Le lundi 17 à 9 h. du matin pour renouveler les autorités, nommer le préposé à la tenue des registres des domiciles, s'occuper du cimetière et d'un puits, fixer le budget et décider si la place d'institutrice, sera mise au concours.
Pommerats. — Le lundi 24 à 9 h. du matin pour renouveler les autorités.
Vermes. — Le 16 à 11 h. du matin pour renouveler les autorités.
Montfaucon. — Le mercredi 19 à 9 h. du matin pour élire les autorités communales, arrêter la liste des gaubes, plaider l'ouverture des routes, etc.
Noirmont. — Le 23 de 10 h. à 2 h. pour renouveler les autorités.
Rebévelier. — Le 20 à 2 h. pour nommer les autorités communales.
Saignelégier. — Le lundi 24 à 10 heures pour statuer sur des demandes de terrains, nommer le préposé à la tenue des registres, discuter le partage du fonds des pauvres, statuer sur le plan d'alignement, etc..
Montenol. — Le 23 à 2 h. pour voter le budget, adjuger le façonnage et voiturage du bois et le triangle.
Grandfontaine. — Le 23 à midi pour décider si la place d'instituteur à l'école supérieure sera mise au concours et voter le budget.

Cote de l'argent

du 12 décembre 1900.

Argent fin en grenailles, fr. 114. — le kilo.
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 116. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.

TABLEAU MAGIQUE

Où donc est-allé le sommelier ?

Bons mots.

M. de Calino a fait l'ouverture de la chasse, de piteuse façon ; il a raté tous les coups qui se présentaient à lui.

Furieux, il se rend chez son armurier :

— Vous allez me changer ce fusil, et tout de suite...

— Pourquoi donc ?

Parce que... parce que... il doit être membre de la Société protectrice des animaux !

* * *

A la mairie.

L'adjoint lit aux époux les formules du Code : « La femme doit suivre son mari partout... »

La mariée, interrompant avec effroi. Mon Dieu ! et mon mari qui est facteur rural...